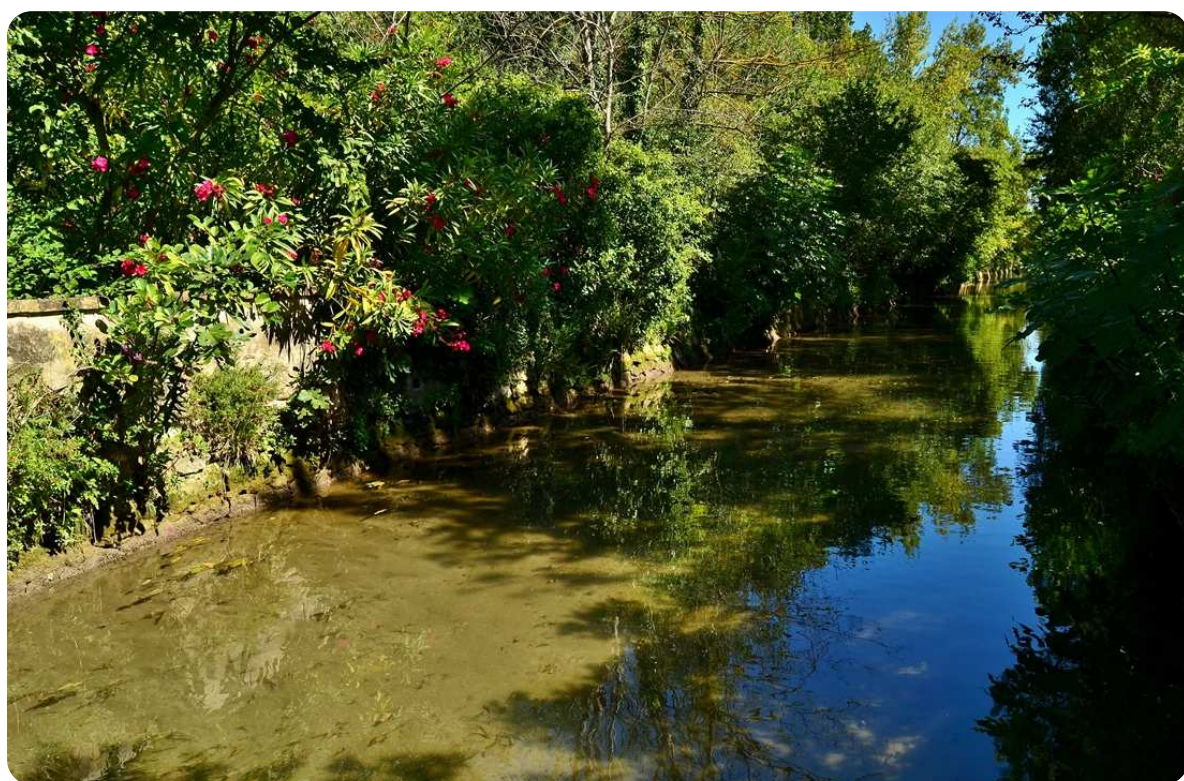


Rapport d'activité 2014



France Nature Environnement Vaucluse
10 bd du Nord 84200 CARPENTRAS tel : 04 90 36 28 66
E mail : fnevacluse@gmail.com site : <http://fne-vaucluse.fr>
Association régie par la loi 1901 agréée au titre de l'art.141.1 du code de l'environnement
N° siret : 38871892600032-APE : 913 E

Il est toujours agréable d'évoquer le travail de l'année écoulée. C'est un bilan nécessaire qui permet d'évaluer les avancées, de revenir sur les points de blocage et de fixer de nouveaux objectifs.

La communication

Pour FNE Vaucluse, 2014 restera marquée par la mise en place d'un nouveau site Internet. Grâce à une responsable de talent, l'intérêt pour ce site informatif, en phase avec l'actualité, ne se dément pas. Pour que l'entreprise soit une totale réussite, il vous reste à vous l'approprier en collaborant activement à son contenu.

Au-delà du site Internet, la fédération a initié, ou confirmé, sa collaboration avec les médias ; Merci à tous ceux qui, locaux, régionaux ou nationaux, nous ont consacré des articles ou donné la parole. Nous entendons à l'avenir renforcer les liens existants et en créer de nouveaux.

Le dialogue

Notre volonté de toujours maintenir un dialogue ouvert, s'est concrétisée par des relations constructives avec Véolia, ou avec le Syndicat Mixte des Eaux Région Rhône Ventoux, cependant que les visées expansionnistes de Sita Sud à Entraigues compliquaient celles que nous entretenions avec cette entreprise.

Nous continuerons dans la voie du dialogue. Ainsi, sous l'impulsion de FNE PACA, nous nous consacrerons à nouer des liens nouveaux avec les entreprises développant des énergies renouvelables.

Nous avons (re)découvert que les élections municipales (re)mettaient en cause nos relations avec les collectivités locales. Au vu des communes devenues réticentes ou acquises, sans que nous ayons modifié notre attitude ou nos analyses, nous nous préparons à devoir, en 2015, reconstruire en partie notre dialogue avec le Conseil départemental ...et avec la Région !

Le rapprochement entre notre fédération et les associations partageant peu ou prou les mêmes préoccupations environnementales, sera acté par la modification de statuts que nous vous proposons aujourd'hui, puis décliné en conventions dans le courant de l'année.

Les actions

Parmi les dossiers qui nous ont fortement occupés, il est difficile de ne pas évoquer la réapparition du **permis de recherche d'hydrocarbures** conventionnel Calavon, attribué à la société Tethys Oil AB. Un bon mois d'intense mobilisation des associations, des élus et de la société civile a été nécessaire pour que les ministères (écologie et économie) reculent. En 2015, la vigilance restera de mise.

Le dossier **ERIDAN**, citerne géante de gaz sous pression maquillée en gazoduc par GRT Gaz, continue de mobiliser notre réseau énergie : Cylindre de 1,20 m de diamètre et de 200 km de long, partant de Saint-Martin-de-Crau (Bouches du Rhône) pour aboutir à Saint-Avit (Drôme), en passant au pied des centrales de Tricastin et de Marcoule. Le poids de GRT gaz et son entregent, une certaine indifférence des populations non immédiatement concernées, permettent au projet d'avancer malgré sa dangerosité. Pour attaquer la DUP, nous avons dû confier le dossier à des avocats.

L'**aménagement du territoire** demeure une préoccupation centrale. Notre participation aux commissions départementales, permet que les dossiers les plus importants concernant l'environnement et le cadre de vie, nous soient connus. Pour faire entendre la nécessité de réfléchir le développement sur le long terme, ou parfois le simple bon sens, nous sommes obligés de multiplier recours et appels aux tribunaux. Le SCoT Sud Lubéron, l'extension du SuperU de Puyvert, le projet d'enneigement artificiel de la station du Mont Serein (Ventoux), la création d'une Nième plateforme logistique sur des terres agricoles à Vedène sont quelques uns des dossiers qui n'en finissent pas de nous occuper...

L'investissement auprès du Conseil Général de la fédération et de plusieurs de ses associations pour l'élaboration du plan de prévention et de **gestion des déchets** non dangereux a débouché sur la prise en compte de plusieurs de nos demandes. Le devenir de ce plan continue de justifier notre attention.

Au fil des jours, nous sommes aussi amenés à lutter contre des usages excessifs de **pesticides**, ou, en soutien à nos associations locales, à combattre l'élevage irrespectueux de l'environnement ou générateur de souffrance animale.

Alertés par un réseau de plus en plus important de vigies, nous continuons d'interpeller les services de l'Etat et l'Agence de l'eau à propos des dysfonctionnements à répétition de nos **stations d'épuration**. Fatigués de constater que ces problèmes paraissent sans conséquences sur l'urbanisation et les raccordements, nous avons décidé de les signaler le plus fortement et le plus systématiquement possible.

La **qualité de l'air** continue d'être problématique :

En ce qui concerne l'air extérieur, la prise de conscience des municipalités est réelle, et les campagnes informatives concernant l'interdiction du brûlage des déchets verts se multiplient. Des plans de déplacements pour les populations existent aussi, malheureusement compromis par une urbanisation mal maîtrisée et des transports en commun encore insuffisants. FNE Vaucluse va, avec la municipalité d'Avignon, étudier comment limiter la circulation des véhicules liés à la fréquentation scolaire.

L'impact de la pollution de l'air intérieur paraît en revanche ignoré, et nos propositions de sensibilisation des populations sont restées lettre morte. Il faut dire qu'entre l'indifférence de la population concernée, les restrictions budgétaires des communes et la reculade du ministère, investir en la matière relevait de l'acte de foi. Nous avons cependant le devoir de continuer d'alerter des lourdes conséquences sur la santé publique de cette pollution.

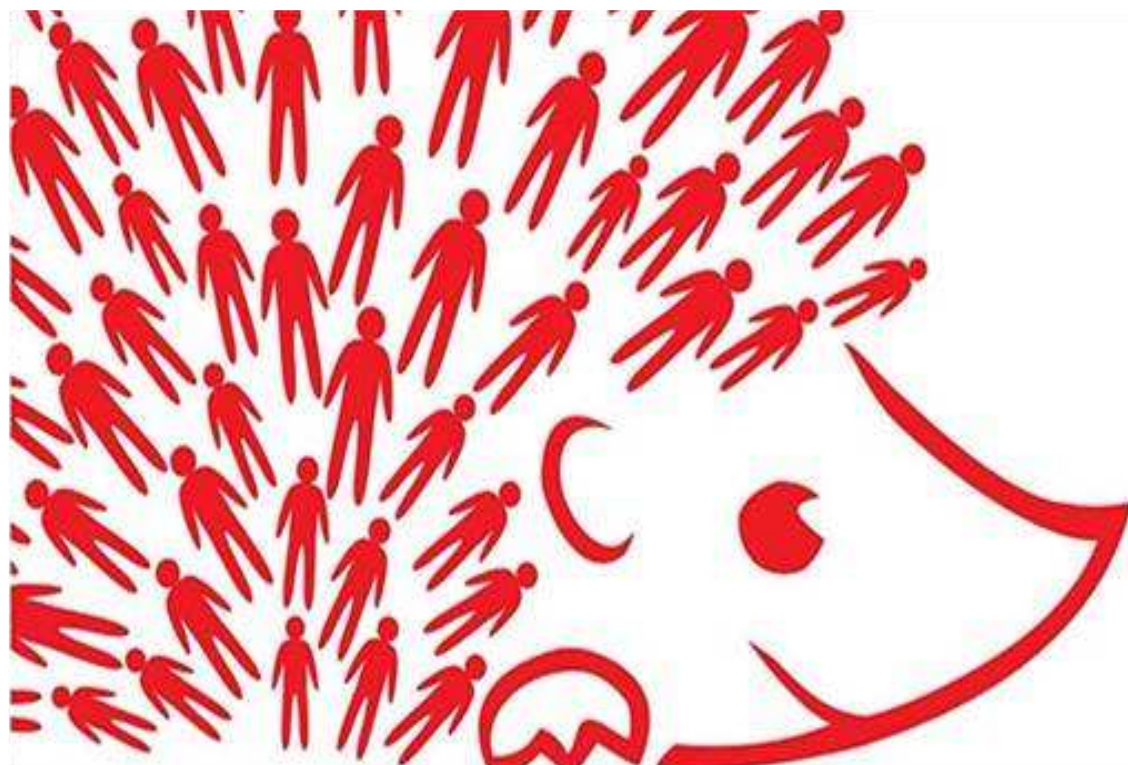
Pollution de l'eau, de l'air, mais aussi **lumière nocturne**, **ondes magnétiques**, **bruit** excessif, pollution visuelle des **panneaux publicitaires** omni présents, autant d'actions heureusement initiées par des associations adhérentes et que nous pouvons relayer et appuyer.

2014 s'est avérée une triste année pour la **biodiversité** en Vaucluse. Nous n'avons pas réussi à convaincre le tribunal de Carpentras de punir la destruction d'une espèce protégée, et pas réagi lorsque le préfet a pris des arrêtés autorisant des nuisances sur la faune, voire des destructions. En 2015, FNE Vaucluse va consacrer des moyens humains à la préservation des espèces qui peuplent le département.

Education à l'environnement

La capacité d'éduquer les enfants et les jeunes à l'environnement est une force pour notre fédération. Nos animateurs y enseignent avec talent le respect, le partage, la sobriété, la valeur et le bon usage des ressources dont notre planète veut bien encore nous gratifier. Il est important que les pouvoirs publics prennent conscience qu'il s'agit là d'une véritable éducation au civisme, dont l'enseignement concret fait pendant aux multiples exemples d'abus de biens dont nous sommes devenus les auditeurs ou les témoins impuissants et accablés.

Ensemble on est plus fort !



Le mot de la Présidente	3
Fne Vaucluse	7
<u>La fédération</u>	<u>8</u>
Adhérents	8
Ressources humaines	8
L'éducation à l'environnement	9
Quelques chiffres	
Les bailleurs	
Les thèmes	
Les projets développés	10
Partenariat SDEI / ville de CARPENTRAS	
« La Maison du Bon Air »	
Partenariat actif avec le SIDOMRA	
Participation au débat public	11
Commissions départementales	
Commissions locales	
<u>Réseaux thématiques</u>	<u>12</u>
La gestion des déchets	12
Le plan départemental déchets	
Les visites de sites	
Les énergies	13
Les gaz de schiste	
Le projet de gazoduc ERIDAN	
Les énergies renouvelables	
PCET (Plan Climat Energie Territorial)	
Dossiers ICPE (Installations classées pour l'environnement)	15
Les carrières	15
Carrières Sylvestre	
Mornas	
Siniat Mazan	
Maroncelli Orange	
L'eau	16
La préservation de la ressource	
L'aménagement du territoire	17
Les SCoT	
Mobilité et grands projets	
CDAC	
L'agriculture	18
Préservation du foncier agricole	
Le SRHA	
La biodiversité	19
Natura 2000	
SRCE, Trame verte et bleue	
Réserve de biosphère du Mont Ventoux	
La santé	20
Qualité de l'air, Santé Environnement	
Plan de protection de l'atmosphère	
<u>Site Internet de Fne Vaucluse</u>	<u>21</u>
<u>Bilan financier</u>	<u>23</u>
Recettes	
Dépenses	
Détail du compte de fonctionnement	
<u>Veille juridique</u>	<u>25</u>
Le motocross de Goult	
La destruction volontaire de guêpiers d'Europe, oiseau protégé	
Joprochim	
Reynaud	
Elevage au Thor	
Recours contre l'extension du SuperU de Puyvert	
ERIDAN	

Fondée en 1976, FNE Vaucluse est une association loi 1901 agréée au titre de l'article L-141-1 du code de l'environnement. Elle fédère des associations de protection de l'environnement réparties dans tout le département.

Force de vigilance, de proposition et s'il le faut de contestation, FNE Vaucluse, Fédération départementale de France Nature Environnement (FNE) a pour objectifs de contribuer à la protection de l'environnement et à l'amélioration du cadre de vie, ce qui implique de :

- ▲ Rassembler les associations locales, leurs fournir conseils et aides dans leurs actions,
- ▲ Veiller au respect de la législation sur l'environnement ainsi qu'à la mise en œuvre des politiques durables en engageant avec les pouvoirs publics un dialogue visant à une meilleure prise en compte de l'amélioration de la qualité de vie,
- ▲ organiser et réaliser des campagnes d'éducation et d'information des publics.

La Provence 22 fév 2015
L'INITIATIVE



LA ROQUE-SUR-PERNES ● Les enfants de l'école font un geste pour la planète. Dans la continuité du projet pédagogique scolaire "Environnement et déchets", les élèves de l'école communale du village ont participé mercredi matin au nettoyage du pourtour des bâtiments scolaires. C'est par groupe de six que les enfants ont sillonné les bords de routes et de chemins menant à l'école ainsi que le grand terrain situé en contrebas et le parking. Plastiques divers, gobelets, canettes, bouteilles, ferraille, papiers, etc. ont vite rempli les quatre sacs poubelles. Le lendemain, deux animateurs de France nature environnement Vaucluse sont venus à l'école expliquer aux élèves des grandes classes pourquoi il y a tant de déchets dans la nature et surtout comment les recycler. Julien Godefroy et Carine Jacoponi ont longuement parlé de la société de consommation où le contenant est souvent plus important que le contenu. Les écoliers ont ensuite répondu à un questionnaire de cinq exercices concernant le tri sélectif. Les enfants des classes maternelles ont pu participer avec Laurence animatrice à l'Université populaire Ventoux, à un exercice de tri de déchets (préalablement nettoyés par la maîtresse), chaque élève devant mettre le bon déchet dans la bonne poubelle. Deux journées bien remplies pour les futurs consommateurs Roquérois, avec, à l'avenir un regard bien différent sur leurs poubelles.



/ PHOTOS L.E.



LA FEDERATION

Adhérents

25 : Nombre d'associations adhérentes

1900 : Nombre d'adhérents affiliés par l'intermédiaire des associations

Ressources humaines

Outre l'administration de la Fédération, les membres du CA ont la responsabilité de thématiques :

ADMINISTRATEURS BÉNÉVOLES

Pôle déchets ; énergie ; risques industriels : Jean Paul Bonneau

- **Déchets** : Olivier Guyomard
- **Energies** : Agnès Boutonnet
- **Risques industriels** : Jean Paul Bonneau

Pôle Aménagement du territoire ; agriculture ; biodiversité : Nicole Bernard

- **Urbanisme** : Jacques Paget
- **Agriculture** : Nicole Bernard, Agnès Boutonnet
- **Biodiversité** : Nicole Bernard

Pôle Eau : Didier Saintomer

Baromètre du développement durable : Jean Paul Bonneau

Relations avec le PNRL et les APNE non adhérentes : Michel Marcelet

Etude et recherche de financements : Jacques Paget, Michel Marcelet



SPÉCIALISTES BÉNÉVOLES

Santé : Fanny Frey **Transports** : Christian Guérin **Mâchefers** : Pierre Vaque

Biodiversité : Joëlle Bauer **Pollutions et risques industriels** : Alain Aubaud

Site internet : Monique Marcelet

SALARIÉS

Julien Godefroy : animateur environnement CDI

Armonie Segond : animatrice environnement CDD (10 mars au 31 juillet 2014)

Carine Jacoponi : animatrice environnement CDD (depuis novembre 2014)

L'éducation à l'environnement

La formation et l'information du jeune public permettent de transmettre des valeurs de partage et de civisme. Indissociable de la démarche de protection de la nature, mais aussi des notions de morale et d'intérêt public, l'éducation à l'environnement constitue une véritable éducation civique appliquée.

Notre rôle s'inscrit parfaitement dans les missions que souhaite promouvoir le gouvernement de la France et l'éducation nationale.

Quelques chiffres

115 : le nombre de classes dans lesquels nous sommes intervenus.

2875 : le nombre d'élèves sensibilisés.

42 : le nombre d'Établissements demandeurs de prestations.

Nous adaptons les thèmes développés aux programmes pédagogiques des établissements, ou aux demandes de nos bailleurs qui souhaitent un accompagnement de leur politique de développement durable.

Les bailleurs



Les thèmes



La restriction des budgets des collectivités territoriales, la mise en place des activités péri-scolaires rendent difficile le développement des contrats. Une diversification des ressources et des bailleurs (publics ou privés) est notre meilleure garantie de survie.



Les projets développés

Partenariat SDEI / Ville de CARPENTRAS

Faire découvrir aux élèves des classes primaires de Carpentras « le circuit de l'Eau », de la source jusqu'à la station d'épuration et au retour à la rivière Auzon, en passant par le réseau et le robinet.

Cet enseignement se fait en deux phases : en classe puis sur site, avec visite de la station d'épuration et retour de l'eau au milieu naturel. Elle a pour objectif de sensibiliser à la maîtrise de la consommation.

Ce partenariat financé par la SDEI est un bon exemple de partenariat public /privé.



« La Maison du Bon Air »



Après une année de validation des moyens, le développement programmé des actions portait sur la nécessité pour les communes d'analyser la qualité de l'air intérieur des établissements recevant des enfants de moins de 6 ans (maternelle, école primaire, centre de loisirs, garderie) et d'en publier les résultats.

Sur ce dernier point, la convention signée en ce sens avec le Grand Avignon et en partenariat avec Air Paca n'a pas pu être menée à son terme, la ministre de l'environnement ayant levé les obligations imposées, et les nouveaux élus de la communauté d'agglomérations n'ayant pas souhaité appuyer ce projet.

Partenariat actif avec le SIDOMRA

Anticipant sur les objectifs du nouveau plan départemental de gestion des déchets ménagers et notamment le volet prévention, le SIDOMRA nous confie depuis plusieurs années l'animation d'ateliers dans ses locaux.

Le développement important de cette mission en 2014 est à mettre à l'actif de la performance de notre animateur Julien Godefroy soutenu par une volonté politique du syndicat.





Participation au débat public

Notre participation à toutes les commissions départementales et à la plupart des commissions locales en Vaucluse traduit la représentativité de FNE Vaucluse et son aptitude, officiellement reconnue, à participer au débat public.

Commissions départementales

INSTANCES	TITULAIRE	SUPPLEANT
Conseil départemental de l'Environnement, des risques sanitaires et technologiques CODERST	J.P. Bonneau	D. Saintomer
Commission départementale d'orientation de l'Agriculture CDOA	A. Boutonnet	O. Guyomard
Commission départementale de la nature des paysages et des sites :		
- Formation spécialisée : "de la nature"	A. Boutonnet	N. Bernard
- Formation spécialisée : "des carrières"	P. Vaque	J.P. Bonneau
- Formation spécialisée : "des sites et paysages"	N. Bernard	J. Paget
- Formation spécialisée : "de la publicité"	J. Paget	N. Bernard
- Formation spécialisée : "Faune sauvage captive"	LUBERON NATURE	LUBERON NATURE
Commission départementale d'aménagement commercial	J. Paget	N. Bernard
Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage	P. Vaque	A. Boutonnet
Commission départementale de nominations des commissaires enquêteurs	J.P. Bonneau	D. Saintomer
Commission départementale de la consommation des espaces agricoles	N. Bernard	A. Boutonnet
Commission départementale de l'aménagement du foncier	J. Paget	N. Bernard

Commissions locales

INSTANCES	TITULAIRE	SUPPLEANT
CSS Butagaz (ex CLIC)	D. Barrière	A. Rodriguez
CSS Eurengo / CAPL	J.P. Bonneau	N. Bernard
CLIC Alcyon	A. Rodriguez	D. Barrière
CSS Iter Cadarache	E. Hannecart	A. Boutonnet
CLIGEET Tricastin	A. Rodriguez	
CSS Sita Sud Entraigues	J.P. Bonneau	N. Bernard
CSS Delta Déchets Orange	P. Mialet	J.P. Bonneau
CSS Novergie Vedène	J.P. Bonneau	R. Castellani
CLIS UTMS Loriol	J.P. Bonneau	C. Guérin
CLIS SDEI Mondragon	Suzanne Arienti	E. Hannecart

La gestion des déchets

Le plan départemental déchets

Le nouveau plan départemental comporte enfin les éléments souhaités par FNE Vaucluse. Le travail de nombre d'entre vous a permis de sensibiliser les participants à nos thèses. Ainsi la prévention et ses objectifs ambitieux, partie la plus importante du document, la création d'un comité de suivi permettant de réaliser un ajustement de ce plan lors de chaque consultation, les directives sur la mise en place de la partie incitative de la redevancesont autant d'avancées que nous saluons. Malgré tout, nous nous sommes abstenus lors du vote d'adoption. Seule la partie traitement des déchets et en particulier la manière dont l'opérateur SITA Sud a œuvré, ont déterminé ce choix. En effet, tel que proposés, les projets de traitement des déchets ultimes laissent le département aux mains de Sita sur la quasi-totalité du traitement des déchets résiduels. Ce monopole n'est pas acceptable, d'autant qu'il serait exercé par un opérateur dont la bonne gestion des sites actuels fait l'objet de doutes de la part de notre fédération.

Les visites de sites

Organisées au départ par le Conseil général qui souhaitait que les contributions au Plan de prévention et de gestion des déchets non dangereux reposent sur des données concrètes, FNE Vaucluse a multiplié les visites de structures de stockage et de traitement des déchets. Aux centres d'enfouissement technique d'Orange (Delta déchets) et d'Entraigues (Sita Sud), se sont ajoutées les visites de Bouc Bel Air et Fos sur mer (Eurovia, pour le recyclage des déchets du BTP).





Les énergies

Les gaz de schiste

Une grande phase de mobilisation a été nécessaire à l'approche de la signature du dossier finalisé par Téthys oil et présenté aux ministres concernés des Finances et de l'Environnement.

Cette mobilisation du milieu associatif, fortement soutenu par le conseiller général Olivier Florens, associée à une étude fine du dossier déposé, a permis d'obtenir en octobre 2014 de Madame la ministre de l'Environnement, l'engagement de refuser le permis.

Le 7 janvier 2015, après signature du ministre des finances, l'arrêté ministériel de refus de permis a été publié reprenant le principal argument développé par notre réseau, à savoir l'absence de garanties financières.

Si le Vaucluse est aujourd'hui débarrassé des deux permis déposés sur son territoire, nous restons en veille permanente, l'histoire pourrait se répéter avec de nouveaux acteurs.

Le projet de gazoduc ERIDAN

Un projet de 220 km tout au long de la vallée du Rhône, c'est le diamètre le plus important autorisé en France, il passerait en proximité de nos centrales nucléaires. FNE Vaucluse s'élève avec force contre Eridan, d'autant qu'il est de plus en plus évident qu'il fait partie des grands projets coûteux et inutiles :

La Commission de Régulation de l'Energie a autorisé une alternative à Eridan utilisant pour partie le réseau existant de TIGF (Gascogne Midi) qui sera relié au projet Val de Saône de GRT gaz. Cette alternative beaucoup moins onéreuse ne présente pas la dangerosité du tracé d'Eridan et permet de réaliser l'axe de transit gazier nord sud nécessaire à sécuriser notre approvisionnement, celui de l'Espagne et plus largement notre contribution à celui de l'Europe. Le gazoduc Eridan multiplierait par 5 la section disponible au transit gazier en vallée du Rhône, ce qui est proprement aberrant dans la perspective d'une loi sur la transition énergétique visant à nous affranchir des énergies polluantes que sont les combustibles fossiles comme le gaz. Pour autant en dépit de son inutilité avérée, le démarrage de travaux est planifié à partir de 2017 pour une mise en service en 2020.

Toutes nos actions de sensibilisation aux dangers que fait courir ce gazoduc (à plus de 30 000 personnes selon notre évaluation) sont restées vaines. Les services de l'état ont manifesté une surdité que l'on peut penser pathologique !

Aussi, FNE Vaucluse a travaillé pour que les collectivités vauclusiennes se mobilisent au travers de recours contre la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) de ce gazoduc au tribunal administratif de Grenoble.

FNE Vaucluse a décidé de recourir aux services du cabinet Huglo Lepage pour tenter un recours volontaire contre cette DUP en appui de celui de la Communauté de Communes Rhône Lez Provence.

Les énergies renouvelables

FNE Vaucluse souhaite un développement harmonieux des énergies renouvelables sur le territoire. L'émergence de ces énergies ne sera un succès qu'avec une politique de rationalisation de nos consommations (efficacité et sobriété). Ces énergies sont multiples (solaire, éolien, biomasse, géothermie de faible profondeur...). Elles doivent être combinées de façon à augmenter notre indépendance départementale de façon optimale. FNE Vaucluse devient un interlocuteur incontournable des porteurs de projets. Désormais, certains d'entre eux nous contactent pour « prendre la température » en amont. Dans ce cadre, nous avons rencontré EDF EN, porteur d'un projet de parc éolien sur le plateau d'Albion. Nous n'avons pas à ce jour de garanties quant à la transparence promise et la réelle prise en compte de nos positions et de celles de nos adhérents.

PCET (Plan Climat Energie Territorial)

Le conseil général a lancé le plan climat du département ; des représentants de FNE Vaucluse ont participé aux trois ateliers : mobilité durable, optimisation des consommations dans le bâti, anticipation de la vulnérabilité des ménages et adaptation du territoire au changement climatique.





Dossiers ICPE (Installations classées pour l'environnement)

Les carrières

Carrières Sylvestre

Les stockages illégaux de mâchefers repérés en 2013 ont été évacués. La surveillance reste cependant de mise sur l'ensemble des sites connus de l'exploitant. Nous avons obtenu de Sita Méditerranée la communication régulière des contrats d'utilisation des mâchefers en technique routière : ce suivi est un moyen de contrôle de la destination et des tonnages.

Mornas

Cette carrière, aujourd'hui propriété de Véolia, est sous traitée à Granulats Sud (groupe Eurovia). Ce site réceptionne des déchets inertes pour les recycler et assure la revente de ces matériaux et des quantités de sable issus de l'extraction locale. Pour mieux suivre le devenir de cette carrière nous avons passé convention avec les groupes Veolia et Eurovia, nous engageant à un suivi régulier et à fournir des prescriptions sur le réaménagement du site.

Siniat Mazan

Après la mise en demeure obtenue suite à notre plainte sur les émissions de poussières, l'entreprise a mis en œuvre les constructions nécessaires pour confiner celles-ci.

Par ailleurs le changement programmé des fours (passage au gaz) permettra de réduire notablement les émissions de SO².

Maroncelli Orange

En 2012, l'association locale ADECAR, soutenue par FNE Vaucluse a largement contribué à l'échec d'un projet d'extension de plus 100 hectares inscrit au PLU de la ville. Le carrier n'a pas pour autant renoncé à son projet. Il prévoit de le restreindre dans un premier temps, pour une meilleure acceptabilité. Nous restons donc vigilants.

Pourtant la société de carrières Maroncelli est gênée aujourd'hui dans son accroissement...un gazoduc nommé Eridan occupe le terrain...

En d'autres termes, en matière de dégradation de l'environnement, notre civilisation remplace la peste par le choléra !

L'eau

La préservation de la ressource

Nous participons toujours aux différents comités de rivières et de canaux, veillons à la qualité des cours d'eau, à la préservation du patrimoine et à l'incidence des différents travaux d'aménagement.

Dans les commissions consultatives des différents syndicats de distribution d'eau potable nous suivons la qualité des sources d'approvisionnement et prêtons une attention soutenue au fonctionnement des systèmes de traitements des eaux usées.

L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse initie, sur l'ensemble des bassins versants du Vaucluse, une étude des volumes prélevables. Cette étude comprend l'évaluation des ressources, le bilan des prélèvements et l'estimation des besoins. Nous participons aux ateliers de concertation qui nous permettent de suivre un partage équitable entre les différents besoins.

A l'initiative de l'Agence de l'eau et de FNE PACA, nous suivons la prise en compte de la trame bleue et de la ressource en eau, dans le processus d'élaboration du SCoT du pays d'Apt Lubéron.

Nous combattons le projet d'enneigement artificiel de la station du Mont Serein au Ventoux qui cumule gaspillage de la ressource en eau et problèmes de traitement des eaux usées (sans compter l'importance de la dépense en argent public et en énergie ajoutée à la destruction de biodiversité).





L'aménagement du territoire

Les SCoT

Là où les élections municipales ont porté des hommes nouveaux, il semble que des attitudes nouvelles, se profilent : le SCoT du Pays d'Apt Lubéron est remis en chantier. En revanche, celui du Sud Lubéron a mérité une avalanche de recours en justice. FNE Vaucluse fonde de grands espoirs sur le travail entrepris autour du SCoT du bassin de vie d'Avignon.

Mobilité et grands projets

La crise économique freine certains projets « pharaoniques » que nous dénonçons : à Montoux, Beaulieu n'a quasi pas vu un ouvrier de toute l'année ; la LEO tourne à vide, ce qui ne l'empêche pas de convoquer des groupes de travail sur la préservation de la biodiversité.

Le nouveau pont sur la Durance à Cavaillon, avec en perspective la construction de la zone commerciale de la Voguette et d'un grand pôle santé public privé, quant à lui, avance bien !

Mais surtout nombre de « moyens » projets, prétendument créateurs d'emplois mais systématiquement construits sur le très court terme et destructeurs à long terme arrivent à emporter l'adhésion de nos élus :

Le projet du Conseil général, de participation à l'achat de canons à neige, pour maintenir une activité ski pendant encore 10 ans à la station du mont Serein (Ventoux), fait partie de ces options onéreuses, « court-termistes » et destructrices auxquelles nous tentons de nous opposer.

L'explosion de la construction de plateformes logistiques, pendant immobilier de la bulle qui s'est créée autour des hypers et de leurs zones commerciales, cumule tous les inconvénients : abandons des structures déjà construites mais encore vides au prétexte qu'elles ne sont plus aux normes, (d'où une énorme consommation de foncier agricole et naturel par fuite en avant et création de friches industrielles), exigence de deniers publics pour la constructions d'accès et de ronds-points, multiplication des camions sur les routes pendant le temps de fonctionnement... Les quelques emplois provisoirement créés, valent-ils vraiment le sacrifice de la santé de toute la population, la destruction de son cadre de vie, la diminution de la biodiversité ?

Avec les associations locales concernées, FNE Vaucluse se bat contre un projet de zone logistique sur 20 ha de zone agricole à Vedène.

CDAC

Au travail considérable du représentant de FNE Vaucluse en CDAC, s'ajoute la nécessité de constituer des dossiers pour convaincre la Commission Nationale d'Aménagement Commercial (CNAC), voire le Conseil d'Etat, de s'opposer à des extensions calamiteuses d'hyper marchés (Super U à Puyvert !).

L'agriculture

Préservation du foncier agricole

D'après le ministère de l'Agriculture, les espaces construits, dits "sols artificialisés" (sols bâtis, routes, carrières, terrains vagues, équipements sportifs) progressent de 86.000 hectares par an en moyenne, soit la superficie d'un département français moyen (610.000 ha) tous les 7 ans.

Le Vaucluse se classe dans le trio de tête des départements les plus consommateurs de foncier agricole de France ! Malheureusement, les services de l'Etat en Vaucluse ne ressentent pas plus le besoin de réunir la CDCEA (Commission Départementale de Consommation des Espaces Agricoles) que de créer la CDPENAF (Commissions Départementales de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers). L'urbanisation immodérée destructrice d'agriculture de proximité et de qualité environnementale a encore de beaux jours devant elle !

La fédération continue de militer inlassablement pour la préservation du foncier agricole, notamment irrigué. Ce combat répond à une double nécessité : défendre les terres fertiles et nourricières d'aujourd'hui et de demain, mais aussi éviter que les agriculteurs, délogés de leurs territoires, n'irriguent par légitime « compensation », des zones naturelles de collines et de garrigues typiques de notre pays provençal.

Le SRHA

La fédération a participé aux discussions autour du schéma régional hydraulique agricole. Plus que la recherche de nouveaux approvisionnements, FNE Vaucluse privilégie la protection des terres fertiles et irriguées, et prône le retour à des cultures peu consommatrices.





La biodiversité

2014 a été une année grise pour la biodiversité en Vaucluse.

Malgré la plainte de FNE Vaucluse, un apiculteur amateur, pris la main sur le fusil en train de tuer des guêpiers d'Europe (espèce protégée) pour pendre leurs cadavres à une canne et épouvanter leurs congénères, s'est vu relaxé par un juge du tribunal de Carpentras, au motif qu'il était en droit de protéger ses abeilles...

Les arrêtés préfectoraux ne prenant en compte que les usages humains se sont multipliés : autorisations de sports nautiques sur le Rhône sans aucune protection de secteurs de ripisylve, autorisation de destruction d'oiseaux protégés sur l'aéroport d'Avignon, quotas de destruction de cormorans...

Natura 2000

Depuis la mise en place des « études d'incidences », le réseau européen se résume à un zonage cartographique sans conséquence ; peu de CoPil se sont réunis en 2014 !

En revanche, il est clair que le label est utilisé à des fins touristiques, sans que toutes les conséquences sur la biodiversité de l'ouverture à une fréquentation accrue soient réellement mesurées.

C'est le cas de l'ouverture du plan d'eau de Monieux à de nombreux amateurs, invités à pratiquer des sports « de nature » ou nautiques ; c'est le cas des gorges de la Nesque, tellement fréquentées et survolées que les aigles royaux en sont partis, laissant la place à la Légion qui y manœuvre annuellement !

SRCE, Trame verte et bleue

Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique, rassemble autour de projets communs la Région et l'Etat. En PACA, Schéma de cohérence et Trame verte et bleue ont été confondus dans une même étude.

L'observatoire régional de la biodiversité piloté essentiellement par l'ARPE, est entré en fonction.

FNE Vaucluse lutte pour que les habitats à protéger ne se limitent pas à un pastillage de territoires non reliés entre eux ...et pour que les documents d'urbanisme prennent en compte la biodiversité non répertoriée de la vallée du Rhône et de la plaine du Comtat.

Réserve de biosphère du Mont Ventoux

Les Réserves de biosphère constituent un réseau mondial de sites, reconnus par l'UNESCO, qui visent à identifier et expérimenter des formes de développement économique et social compatibles avec la conservation des ressources biologiques. La France métropolitaine n'en compte que 11, dont 3 en PACA: Camargue, Lubéron-Lure et Mont Ventoux. En décembre 2014, FNE Vaucluse, avec neuf autres « éco acteurs », a signé solennellement la charte d'engagement de la Réserve de biosphère du Mont Ventoux.

La santé

Qualité de l'air, Santé Environnement

Vivre à Avignon, c'est s'exposer à vivre 8 mois de moins qu'à Nantes ou Clermont-Ferrand !

FNE Vaucluse fait partie du comité territorial Air Paca, et sensibilise aux conséquences sur la santé humaine de la pollution de l'air :

La maison du bon air a été présentée lors de la journée Santé Environnement du CODES, et au forum santé du centre hospitalier Henri Dufaut à Avignon.

En revanche, l'abandon par le ministère de l'environnement, de l'obligation d'améliorer la qualité de l'air dans les écoles, a autorisé les responsables à se désintéresser du problème : la santé des enfants attendra !



Plan de protection de l'atmosphère

Nous participons au comité de pilotage relatif à la révision du PPA de la région d'Avignon, 22 communes sont concernées.

Le Plan de Protection de l'atmosphère de l'agglomération d'Avignon a été signé le 11 avril 2014.



SITE INTERNET DE FNE VAUCLUSE

2014 a été l'année des grands travaux pour le site Internet de FNE 84. Une refonte totale pour une adresse simple : <http://www.fne-vaucluse.fr> , et pour que l'internaute moyen, mais aussi les institutionnels, les élus locaux, les medias, tous nos lecteurs, perçoivent spontanément l'identité « France Nature Environnement » dès leur première visite sur notre site et ressentent l'appartenance de FNE Vaucluse à un réseau régional et national.

L'actualité de cette année 2014 nous a démontré qu'au-delà des associations membres de FNE 84, le site était consulté par beaucoup de visiteurs extérieurs (individus, media ou institutions) ... en particulier, lorsque nous avons pris la décision d'être encore plus réactifs et exhaustifs sur certains dossiers mis sous les feux subits de l'actualité.

A ce titre, la relance du « permis Calavon » (ex « Gargas ») et le projet de Gazoduc Eridan, pour lesquels nous avons décidé de faire savoir en page d'accueil qu'un espace spécial leur était désormais dédié sur notre site, ont été l'occasion d'un véritable engouement qui a valu au site de FNE 84 d'être félicité comme étant, au plus vif de l'action, le site le plus documenté sur le fond et le plus complet en actualités locales.

Çà et là, nos oreilles ont rougi en entendant que, même dans certains services de l'Etat, le site de FNE Vaucluse était régulièrement consulté ...

Nous savons désormais que la vitalité de notre site lui a aussi valu d'être visité par des journalistes de media nationaux ... ce qui nous a valu, en retour, quelques jolis articles au Canard Enchaîné.

Visible, notre site doit le rester ... encore plus... et encore plus en permanence ;

Ouvert, il doit continuer à s'alimenter de vos contributions ;

Musclé par les actions et les présences de tous sur le terrain (FNE Vaucluse comme ses associations membres), il doit continuer à traduire la multiplicité des dossiers et des enjeux auxquels nous nous attellerons.

... Encore et encore en 2015 !

Le bandeau déroulant de notre page d'accueil met en exergue quelques actualités marquantes, parmi toutes celles qui se retrouvent sous l'onglet **ACTUALITES** (**1**).

L'objectif premier du nouveau site Internet de FNE 84 est d'être un lieu d'information et de communication pour ses associations membres :

- pour y mettre les informations qui les concernent, faire savoir les dossiers qu'elles suivent et les combats qu'elles mènent, y relayer leurs appels à mobilisation ou les évènements qu'elles organisent : tout ce qui touche à la vie d'une association membre de FNE Vaucluse et qui est de nature à enrichir les actions ou les réflexions de notre fédération : **AGISSONS ENSEMBLE** (**2**).
- notre fédération départementale a identifié dix thématiques, comme relevant prioritairement de ses compétences et pour lesquelles elle a des ressources internes aptes et qualifiées **DOSSIERS** (**3**).
- sur FNE Vaucluse, ses actions, ses points de vue et prises de position, ses participations à des instances (comités, commissions) de niveau départemental, ses programmes de formation et ses manifestations. (onglets **QUI SOMMES NOUS ? Et QUE FAISONS-NOUS ?** (**4**).



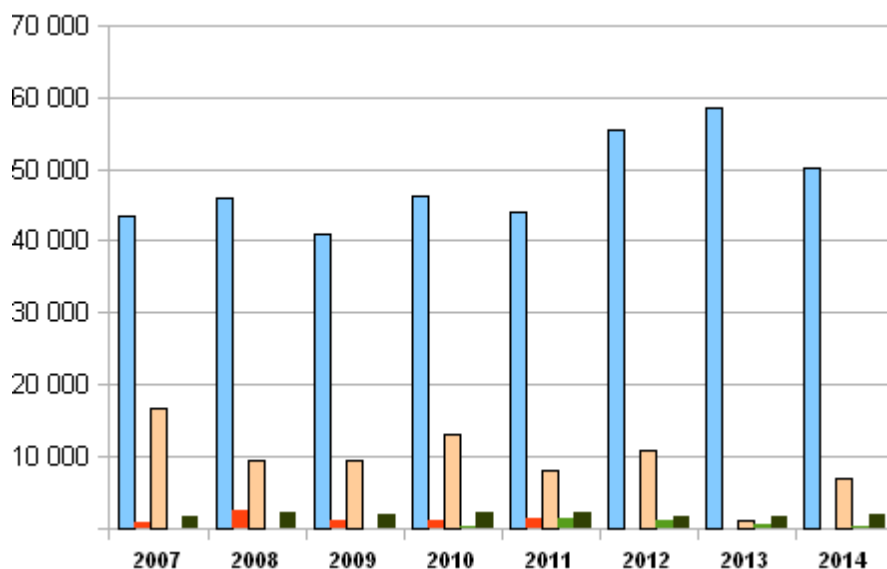
The screenshot shows the homepage of the FNE Vaucluse website. At the top, there is a navigation bar with the following menu items: **NOUS CONTACTER**, **INSCRIPTION À NOTRE LETTRE**, **ADHESION**, and **ESPACE MEMBRE**. Below this is a banner for the "Fédération départementale des associations de protection de la Nature et de l'Environnement" with the text "France Nature Environnement Vaucluse - FNE 84". A secondary navigation bar contains the following items: **QUI SOMMES NOUS ?** (4), **QUE FAISONS-NOUS ?** (4), **DOSSIERS** (3), **ACTUALITES** (1), **AGISSONS ENSEMBLE** (2), **AGENDA**, and **ESPACE JURIDIQUE**.

The main content area features a featured article titled "SUPER U DE PUYVERT : UNE OBSTINATION USANTE SELON LE 'CANARD ENCHAÎNÉ'" dated "25 février 2015". The article includes a cartoon illustration of a duck and the text "Super Usant". Below the article, there is a section for "LETTRE D'INFORMATION DE FNE 84" with a "Abonnez-vous !" form and a "Lire la dernière lettre" link. To the right, there is a "Nos dossiers spéciaux" section listing topics like "Gac de la Vaucluse / Hydrocarbures en Luberon", "Géobuc ERIDAN", and "Centrale Sionnesson E.O.S".

At the bottom, there is an "AGENDA" section with the heading "Les rendez-vous" and a date "samedi 7 mars 2015 • 18h • Taulignan". The agenda item is "18714 DU 13 GRAND MARCHÉ TRANSGÉNÉRALISTIQUE" with a description: "Jean Luchet animera avec Marc Guillot une conférence débat sur TAPTA ou le GRAND MARCHÉ TRANSGÉNÉRALISTIQUE. Des citoyens appartenant aux différentes communes de la Drôme et du Vaucluse (Jean Marc) et moi) se sont réunis de manière informelle et en dehors de l'..."

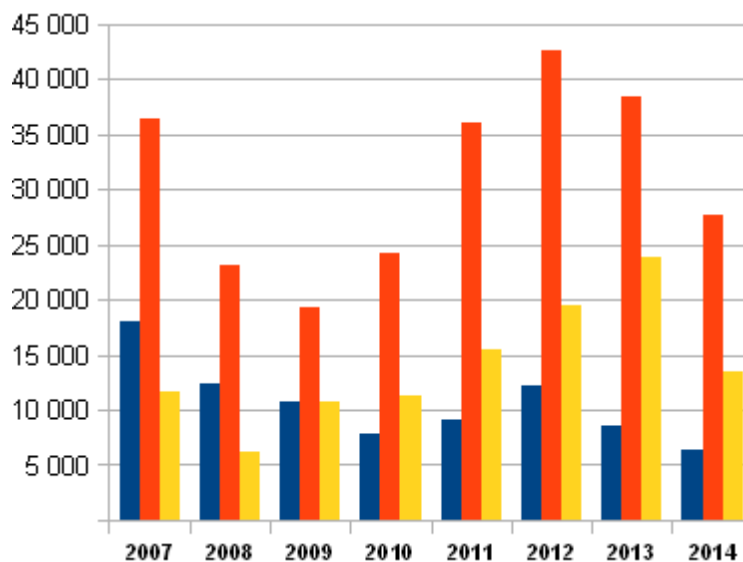
Recettes

- animations
- subv.DREAL
- aide à l'emploi
- divers
- cotisations



Dépenses

- Achats et fonctionnement
- salaires+ frais
- charges sociales



AUBERT EXPERTISE & CONSEIL - FNE

Détail du compte de fonctionnement

Etat exprimé en euros		01/01/2014 31/12/2014	12 mois	01/01/2013 31/12/2013	12 mois	Variations	%
Total des produits de fonctionnement		56 512 100,00		61 013 100,00		(4 501)	-7,38
Prestations de services		18 098 32,02		23 667 38,79		(5 569)	-23,53
706110	Interventions Pédagogiques	18 098	32,02	23 524	38,56	(5 426)	-23,07
708200	Repas AG			143	0,23	(143)	-100,00
Subventions d'exploitation		36 623 64,80		35 591 58,33		1 031	2,90
741100	Subvention Mairie	7 000	12,39	7 000	11,47		
742000	Subvention départementale	18 000	31,85	16 000	26,22	2 000	12,50
743300	Prestations URVN	3 520	6,23	8 031	13,16	(4 511)	-56,17
743600	Prestations COVE	3 450	6,10	3 900	6,39	(450)	-11,54
744000	Subv. CNASEA Salariés	4 653	8,23	660	1,08	3 993	604,70
Dons				1		(1)	-100,00
758100	Diff règlement			1		(1)	-100,00
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de				132 0,22		(132)	-100,00
791000	Transferts ch exploitat			132	0,22	(132)	-100,00
Autres produits		1 792 3,17		1 621 2,66		170	10,50
751000	Cotisations adhérents	1 792	3,17	1 621	2,66	170	10,50
Total des charges de fonctionnement		47 114 83,37		67 731 111,01		(20 617)	-30,44
Autres achats et charges externes		10 517 18,61		13 200 21,63		(2 682)	-20,32
606310	Petit outillage	304	0,54	762	1,25	(458)	-60,06
606400	Fact.Fournitures bureau	1 144	2,02	2 061	3,38	(916)	-44,47
612200	Credit bail mobilier	1 554	2,75	1 549	2,54	5	0,33
616100	Multirisques R.C	207	0,37	207	0,34		
622601	Hon. compta AUBERT	906	1,60	780	1,28	126	16,15
624804	Frais personnel	4 488	7,94	5 112	8,38	(624)	-12,21
625100	Voyages et deplac. dirigeants	23	0,04			23	
625601	Formation externe			650	1,07	(650)	-100,00
625700	Receptions et A.G.	141	0,25	306	0,50	(165)	-53,79
626100	Affranchissements/Timbres	40	0,07	150	0,25	(110)	-73,39
626300	Fact. France Tel. & Orange	710	1,26	766	1,26	(56)	-7,30
627800	Autres frais et comm bancaires	44	0,08	44	0,07		-0,64
628100	Cotisations diverses	300	0,53	111	0,18	189	170,58
628400	Traitement informatique	655	1,16	702	1,15	(47)	-6,67
Impôts, taxes, versements assimilés		917 1,62		937 1,54		(20)	-2,11
633300	Formation continue	917	1,62	937	1,54	(20)	-2,11
Rémunération du personnel		28 804 50,97		39 254 64,34		(10 451)	-26,62
641100	Rémunérations	27 953	49,46	40 330	66,10	(12 376)	-30,69
641200	Conges payés	594	1,05	(1 075)	-1,76	1 669	155,25
641400	Indemnités diverses	256	0,45			256	
Charges sociales		6 729 11,91		14 199 23,27		(7 469)	-52,60
645100	Cot URSSAF	4 074	7,21	9 201	15,08	(5 127)	-55,72
645300	Cotisations retraite AGRR	1 764	3,12	2 441	4,00	(677)	-27,75
645400	Cot ASSEDIC	1 202	2,13	1 685	2,76	(483)	-28,67
645820	Charges sociales s/ CP	(598)	-1,06	604	0,99	(1 203)	-199,05
647500	Med travail, pharmacie	288	0,51	267	0,44	21	7,74
Dotation aux amortissements		140 0,25		140 0,23			
681120	Dot amortissements	140	0,25	140	0,23		
Autres charges		7 0,01		2		5	274,19



VEILLE JURIDIQUE

Les atteintes à l'environnement sont relevées par nos associations locales, dans le cadre de notre veille environnementale.

FNE Vaucluse tente d'obtenir des améliorations, par des discussions ou des actions.

Lorsqu'ont été épuisées les voix de concertation, la pérennité des dysfonctionnements justifie le durcissement de notre combat, et le rappel à la loi par les tribunaux.

Le motocross de Goult

Le jugement du TA de Nîmes nous donnait raison contre ce moto cross destructeur de nature et de silence. Cependant, il laisse des possibilités de dérogations que les motards exploitent. L'action doit continuer.

La destruction volontaire de guêpiers d'Europe, oiseau protégé

Le juge a donné raison à l'apiculteur qui tuait les guêpiers osant manger des abeilles.

Joprochim

Avec l'aide du service juridique de FNE, nous avons obtenu la condamnation à une lourde amende de cette société de reconditionnement de produits chimiques de Vedène. La procédure est en appel pour obtenir des dommages et intérêts.

Reynaud

Cette société de Saint Didier, est poursuivie pour mise en danger du voisinage suite à des incendies récurrents sur le site. Elle a été condamnée ... à verser un euro symbolique de dommages et intérêt à FNE Vaucluse ; nous avons fait appel de cette décision.

Elevage au Thor

FNE Vaucluse, appuyée par FNE PACA a porté plainte contre un éleveur du Thor, accusé de mauvais traitement à animaux et de pollution de la rivière où il jetait les cadavres.

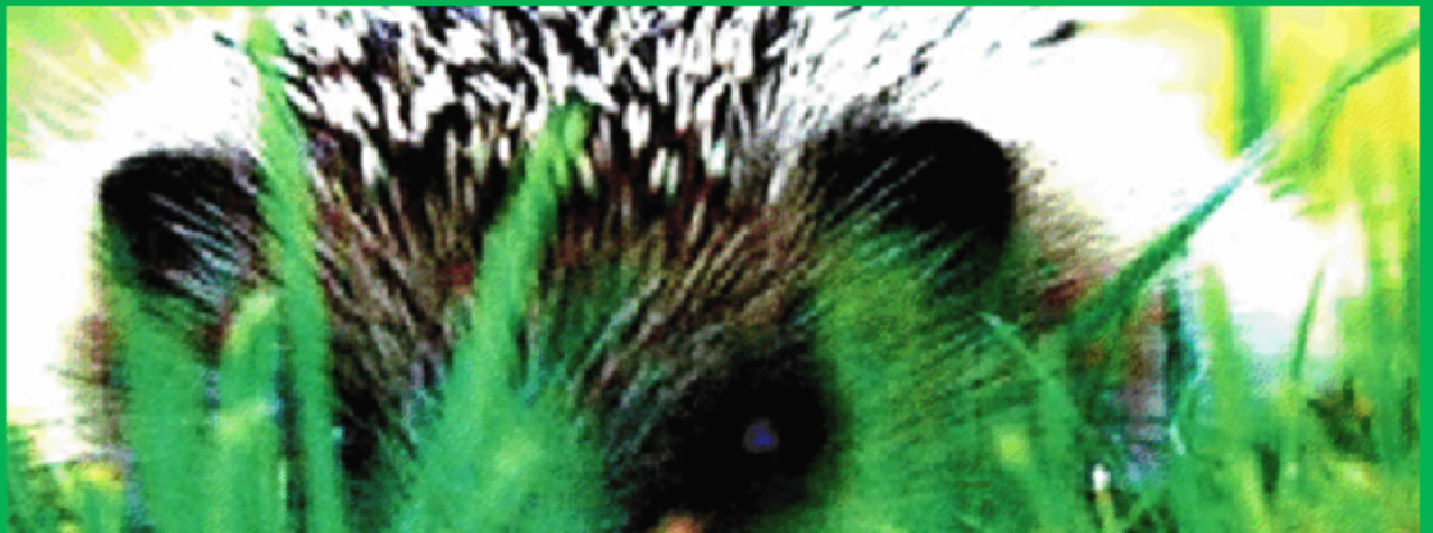
Recours contre l'extension du SuperU de Puyvert

FNE Vaucluse a gagné son recours contre l'autorisation d'extension accordée à ce supermarché de Puyvert. Les porteurs du projet ont porté l'affaire en Conseil d'Etat qui, le 24 novembre 2014 a confirmé la décision de la CNAC. Une nouvelle demande d'extension a été formulée, et autorisée, en décembre : FNE Vaucluse a refait un recours devant la CNAC (Commission Nationale d'Aménagement Commercial).

ERIDAN

Toutes nos actions de sensibilisation aux dangers que fait courir ce projet (à plus de 30 000 personnes selon notre évaluation) étant restées vaines, nous avons confié à un cabinet d'avocat le soin de recourir contre la Déclaration d'Utilité Publique de ce gazoduc.





France Nature Environnement Vaucluse
10 bd du Nord
84200 CARPENTRAS

Tel : 04 90 36 28 66

Email : fnevacluse@gmail.com

Site : <http://fne-vacluse.fr>

Retrouvez l'intégralité du rapport annuel sur notre site